



10, rue de Solférino

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs du Centre National
de la Recherche Scientifique

La lutte continue...

La lutte menée pendant deux ans par les personnels technique et administratif du C.N.R.S. pour l'obtention d'une prime de 16 % minimum pour tous et les modifications au statut n'est pas terminée.

En effet, les premiers succès remportés par le personnel (prime de 12 % de moyenne pour les catégories de 3 B à 1 A, 50 heures supplémentaires pour les petites catégories, nouvelles modifications au statut) sont loin de nous satisfaire.

Nous avons déjà eu l'occasion d'analyser les décrets et de montrer tout l'arbitraire qu'ils comportent quant à la répartition, et surtout de dénoncer le fait que les petites catégories, déjà lésées dans le plan gouvernemental d'augmentation de la Fonction publique, le sont à nouveau en ne bénéficiant pas de la prime.

Nous nous refusons à considérer la question comme réglée : le personnel a lutté en commun pour les 16 % minima, il n'y a aucune raison pour que toute une série de petites catégories soit lésée.

Nous sommes décidés, en ce qui nous concerne, à continuer l'action pour que tout le personnel touche un pourcentage uniforme.

Au cours des luttes passées, nous, syndicat C.G.T., avons tout fait pour maintenir l'unité — et nous avons bien fait — car l'unité est le gage du succès.

Si nous voulons aboutir, nous devons continuer à combattre — et à combattre dans l'unité.

Certains de nos collègues C.F.T.C. ou F.O. hésitent à reprendre l'action.

Ils prétextent que les propositions des patrons étant

faites, et le personnel devant toucher le rappel en février, une action retarderait la distribution : en réalité, l'action du personnel n'a jamais rien retardé, témoin notre grève de 48 heures qui a obligé les pouvoirs publics à accélérer la sortie des décrets. Et si le C.N.R.S. envisage de nous payer actuellement le rappel, c'est bien parce que le personnel n'a pas cessé d'exiger un acompte.

Nous devons discuter avec nos camarades C.F.T.C. et F.O. dans les établissements, et leur expliquer notre position et leur demander d'intervenir avec nous pour que l'inter-syndicale réunisse le personnel et décide de l'action. Ainsi, nous respecterons les décisions de la dernière assemblée générale qui avait prévu de se réunir au début de janvier.

Guy DUPRE

(Voir suite page 6.)

Après les élections du 2 janvier

Et d'abord, pourquoi nous intéressent-elles, les élections du 2 janvier ?

Souvent, certains de nos collègues nous disent : « Un syndicat n'a pas à faire de politique ; or, les élections, c'est de la politique. » Nous n'aurions donc pas à nous en occuper.

Rappelons-leur seulement que lorsque nous demandons à notre directeur, M. Dupouy, une augmentation de nos salaires, il nous répond : « Moi, je veux bien, mais le ministre des Finances n'est pas d'accord. Moi, j'ai demandé une prime de 16 %, mais le ministre des Finances n'accorde que 12 %... et encore, pas à tout le monde ! »

M. le ministre des Finances est le représentant d'un gouvernement qui est lui-même soutenu par une majorité à l'Assemblée nationale.

Et voilà pourquoi cette majorité nous intéresse au premier chef, et, par conséquent, le résultat des élections.

Comment nous serait-il indifférent que le gouvernement inscrive à son programme, et soit en mesure de réaliser :

— l'augmentation des salaires des travailleurs en général et de ceux de la Fonction publique, en particulier ;

— l'utilisation de la richesse nationale à des œuvres de paix ; développement de la Recherche scientifique française, défense du personnel, création de laboratoires, utilisation de la science à des fins pacifiques et profitables à tous ?

(Voir suite page 6.)



Une vue de la tribune du Congrès
(Voir le compte rendu en pages 2 et 3.)

Notre Congrès des 17 et 18 décembre

PREMIERE SEANCE (samedi après-midi)

Président : Jacquet (Collège de France) ;
Assesseurs : Duflos (Haute-Provence), Hache-
court (Bellevue).

DUPRE (secrétaire général)

Présente le rapport du Bureau national. Il fait le bilan des luttes de l'année et propose à la discussion des délégués nos objectifs quant à notre position et aux luttes futures. Puis chaque délégué donne son point de vue.

WOLPERT (Pierre Curie)

Nous exprimons l'accord de sa section avec le rapport. Demande également que le syndicat se penche sur le problème des retraites, et accentue son effort sur la lutte pour la paix.

Il pense également qu'il y a nécessité à avoir des contacts encore plus étroits avec les chercheurs et avec les collègues de la C.F.T.C. et de F.O.

ALLARD (Collège de France)

Insiste sur l'unité d'action : seul moyen pour obtenir satisfaction à nos revendications, seul moyen pour obtenir des succès encore plus grands.

Nécessité d'entraîner les chercheurs avec nous dans l'action. « La Recherche scientifique comprend des techniciens et des chercheurs et si nous voulons bien la défendre nous devons être unis ».

Nécessité de continuer l'action pour les 16 %.

LANDAIS (Muséum)

« D'accord sur le rapport général, il faut expliquer aux adhérents et aux non syndiqués l'importance des commissions d'avancement la nécessité de donner à temps ces feuilles aux responsables pour qu'ils puissent mieux nous défendre ».

Explique la difficulté du travail au Muséum (grande étendue). Insiste sur les nécessités d'interventions d'établissement.

D. LEFORT (Bellevue)

Félicite Dupré pour ses explications sur le rapport général.

Note qu'à Bellevue il y a beaucoup à faire et que peut-être tout n'a pas été fait pour entraîner tous les camarades C.G.T. Il y a eu un certain relâchement de l'action typiquement C.G.T.

Dans le programme de défense de la recherche propose une révision de notre statut, une ouverture de la grille des salaires, et demande si on ne peut pas comme les chercheurs demander une augmentation de 50 %.

Nécessité d'avoir des contacts étroits avec les chercheurs.

BERTOU (U.G.F.F.)

Répond en expliquant que l'application du statut de la fonction publique donnerait largement cette augmentation de 50 %.

Simone GRANDCHAMP (Ecole normale supérieure)

Insiste sur la nécessité de créer sur le plan des établissements des intersyndicales fortes groupant toutes les catégories de personnel rattachées à la fonction publique pour une meilleure défense de toutes ces catégories, tant sur le plan général que sur le plan de l'établissement.

Demande que la lutte pour les 16 % continue : il est inadmissible que les petites catégories et les administratifs soient lésés.

Lily ICHENHAUSER (Gif-sur-Yvette)

Explique la situation à Gif : « La C.G.T. est assez faible, il y a beaucoup de techniciens inorganisés, il y a un gros travail à faire ». Insiste sur la nécessité de l'éducation. Insiste sur l'importance de la lutte à mener avec tous les fonctionnaires. Se déclare d'accord avec le rapport général.

Andrée MOAT (documentation)

Insiste sur le caractère positif des luttes écoulées. Le fait même de discuter avec la direction, même si cela ne donne pas de résultats immédiats, est une première victoire.

En fait, ces discussions soutenues par l'action du personnel n'ont pas été stériles puisque la Direction a nettement modifié sa position depuis le début.

Pour qu'elles soient plus efficaces encore, axer la lutte sur la revendication d'une Commission technique paritaire.

La lutte pour les 16 % nous a permis de jeter les bases de l'unité, d'apprendre aux gars à se connaître et à s'estimer.

En ce qui concerne les questionnaires de la Direction sur les jours de grève, insiste sur la nécessité de ne pas répondre et propose que l'intersyndicale les collecte et les porte en blanc à la Direction. Le Congrès approuve.

DUFLOS (Haute-Provence)

Insiste sur la nécessité de combattre avant tout pour une revalorisation effective des salaires, indépendamment des primes et indemnités diverses, et aussi pour une retraite décente.

Explique les conditions difficiles du travail à l'Observatoire de Haute-Provence, demande pour les techniciens une indemnité d'isolement, et la suppression de l'abattement de zone (11 % du salaire leur est retiré avec l'abattement de zone).

Demande que l'unité d'action soit de plus en plus renforcée.

GONZALVES (Fontenay)

Nécessité de l'unité d'action entre chercheurs et techniciens sur le plan général et sur les problèmes particuliers à l'établissement. Donne l'exemple à Fontenay de l'action menée pour les subventions à la cantine, du programme commun élaboré et soumis aux candidats députés du secteur et du soutien que chacune des catégories peut apporter aux autres.

Denise BERGER (Institut d'orientation professionnelle)

Explique comment la lutte menée par les techniciens a servi d'exemple dans l'établissement à d'autres catégories de travailleurs, payés par d'autres organismes que le C.N.R.S., insiste sur l'unité d'action.

Elise WEYL (Centre d'études sociologiques)

«... Il y a un problème très important au C.N.R.S., c'est celui des vacataires, payés à l'heure, entre 175 et 250 francs de l'heure et qui font un maximum de 60 heures par mois... »

« Il faut créer une sous-section des vacataires au sein du syndicat pour les défendre... »

Nadine LEWKOWICZ (Observatoire)

Parle de l'unité d'action réalisée avec les autres syndicats à l'Observatoire. Le point qui accroche est celui de la lutte pour la Paix, d'où nécessité d'accrocher nos efforts en ce sens.

MOSZOWSKI

Ce camarade travaille maintenant à l'EN.S. mais revient depuis peu du Pic du Midi et explique les difficultés du travail au Pic.

Les techniciens travaillent à 2 800 mètres, dans des conditions atmosphériques difficiles et un isolement total. Il insiste sur la nécessité et l'urgence d'une prime d'isolement et d'une prime pour travaux spécialement difficiles.

DEUXIEME SEANCE (dimanche matin)

Président : Jacques Mettre (Centre d'études sociologiques).

Assesseurs : Piolet (rue Pierre-Curie), Nadine Lewkowicz (Observatoire).

Elise Weyl fait un rapport très détaillé et très fouillé sur les dernières modifications au statut et, sur les décrets qui viennent de sortir. Après son rapport différents camarades donnent leurs avis et leurs suggestions, nous citerons :

LEFORT (Bellevue)

Insiste sur la nécessité de création de nouveaux postes et augmentation des crédits :

— Sur la classification à reviser pour certains diplômés et certaines écoles.

— Sur la nécessité d'obtenir des changements faciles pour passer d'une catégorie dans une autre, soit à l'ancienneté, soit en obtenant les diplômes.

Lily ICHENHAUSER

Urgence de la formation d'une commission technique paritaire.

AUBERT (Haute-Provence)

Rien n'a été fait pour le travail de nuit dans les laboratoires.

Différents camarades donnent aussi leur opinion.

Une proposition pour la création d'une commission qui étudierait ces problèmes en plus à fond et fera paraître un texte, est adoptée à l'unanimité.

Ensuite, Elise Weyl analyse les décrets qui viennent de sortir.

Les camarades en voient très nettement l'arbitraire, et le fait que les petites catégories et les administratifs sont lésés.

Après un large échange de vues, l'assemblée décide :

— De continuer la lutte pour les 16 %.

— De demander rapidement l'envoi des pétitions demandant un pourcentage uniforme dans la mesure des crédits débloqués.

— D'envisager une action de l'ensemble du

personnel auprès de la direction du C.N.R.S.

— De développer tous ces points de vue à l'Assemblée générale du personnel du lendemain.

Puis, le camarade ARTUS, secrétaire de la F.E.N.-C.G.T. apporte le salut de la F.E.N.

Il nous félicite de la tenue de notre Congrès et de notre activité pendant l'année passée.

Le problème de la Recherche scientifique est très important. Au 30^e Congrès de la C.G.T., il a déjà soulevé notre problème et nos difficultés dans son intervention.

Nous avons, tous ensemble, à lutter, non seulement pour nos salaires, mais aussi pour l'intégrité de l'Education nationale. Elle est sérieusement menacée par le projet Saint-Cyr et les réformes dans l'enseignement technique qui viseraient, en fait, à diminuer le taux de scolarité des jeunes apprentis en les envoyant plus tôt à l'usine. Et nous avons à lutter pour le développement de la Recherche scientifique au sein de l'Education nationale.

Il nous assure du soutien de la F.E.N.-C.G.T. et nous demande de continuer la lutte, en 1956, avec autant d'ardeur et de combativité.

ARTUS, au nom du B.N., remercie Artus pour l'aide et le soutien qu'il ne nous a jamais ménagés.

TROISIEME SEANCE (dimanche après-midi)

Président : Lily Ichenhauser.

Assesseurs : Marcel Jean (Marseille) ; Durgetto (astrophysique).

GONZALVES

Fait un rapport sur le problème des retraites et le problème de la titularisation.

Simone Grandchamp propose la formation

Nous avons une sérieuse année de travail devant nous

Depuis que le syndicat existe, c'est la première fois que nous tenons un vrai congrès. Jusqu'ici, présent, nous avions, chaque année, des assemblées générales d'une demi-journée, uniquement sur le plan parisien. Les 17 et 18 décembre, nous avons tenu des assises d'un jour et demi ; les délégués représentaient toutes les sections de Paris et nous avons été heureux de compter parmi nous les camarades de Haute-Provence et de Marseille.

Nous remercions Artus et Bertou d'être venus assister à nos travaux.

Pourquoi, cette année, avons-nous tenu un vrai congrès ? Ce n'est pas un hasard. C'est que cette année, nous avons eu à la fois les moyens de le faire et que nous en avons senti la nécessité. Parce qu'au travers de nos luttes de cette année, nous avons à la fois renforcé notre syndicat et que se sont posés à nous de nouveaux problèmes et que nous avons jugé indispensable de les clarifier en tenant ce congrès.

Les luttes de cette année nous ont aidés à prendre conscience de nos forces, à voir plus clair, à voir plus loin.

Le personnel du C.N.R.S. a les yeux fixés sur nous, nous sommes appréciés comme les plus combattifs, et nous continuerons.

Notre congrès fut très intéressant. Tous les délégués présents ont exprimé leur point de vue sur tous les problèmes : problème de la prime, de l'augmentation générale de salaires par l'application du statut de la Fonction publique, problème de la retraite, de la titularisation, des modifications au statut, problème de l'organisation et de la propagande de notre syndicat, problème de la défense de la Recherche scientifique en général et de la paix.

A la suite de la discussion, nous avons élaboré différentes résolutions qui ont déjà été envoyées à tous les camarades.

Nous avons une sérieuse année de travail devant nous.

Nous avons à maintenir et à renforcer l'unité d'action, gage de notre succès, à organiser et créer de nouvelles sections, et à lutter avec tous les travailleurs, pour la paix, pour la revalorisation des salaires et pour la défense et l'expansion de la Recherche scientifique française.

Rachel SAUTEREY



Les délégués écoutent attentivement...

d'une commission pour discuter ces questions.

Dupré pense que ce rapport doit paraître, être envoyé à chaque adhérent pour être discuté.

Puis F. REIDE, trésorier

Présente le rapport de trésorerie. Il propose de relever le taux des cotisations, de façon à ce qu'elles représentent 1/200^e du salaire.

Les propositions sont adoptées après une modification demandée par les camarades de Haute-Provence et tenant compte des salaires inférieurs à 20.000 francs.

Puis DUFLLOT (Haute-Provence)

Il faut améliorer les liaisons avec la province. Il souligne encore l'importance de la bataille pour la suppression de l'abattement de zones, et de l'obtention de la prime d'isolement. Il promet de prendre contact avec tous les techniciens de Provence.

CAZES

Soumet au Congrès les difficultés que nous avons rencontrées pour l'organisation et l'administration. Il y a eu quelquefois manque de liaisons entre le bureau et la province, et les isolés.

Nécessité, pour l'année prochaine, de revoir à fond l'organisation.

Rachel SAUTEREY

Présente une résolution sur l'organisation et la propagande (soit en résumé).

— Nécessité de créer de nouvelles sections et de faire vivre activement celles qui existent.

— Nécessité pour chaque section de fonctionner régulièrement avec un bureau élu.

— D'envoyer régulièrement un représentant au Conseil national.

— D'aider à la parution et à la diffusion de nos journaux.

— De lire et diffuser la presse syndicale.

DUPRE

Propose ensuite un projet de résolution générale sur l'orientation du syndicat.

MOAT

Propose le programme électoral à soumettre aux candidats députés.

Après les élections du Conseil national, et du secrétaire général, Guy Dupré, Bertou tire les conclusions de notre Congrès.

Intervention de BERTOU

Il félicite les délégués qui, malgré leur jeunesse, ont fait preuve d'une grande maturité syndicale. Notre syndicat est en plein développement.

Il attire notre attention sur la nécessité de renforcer notre organisation ; de veiller à ce que non seulement chaque adhérent reprenne une carte C.G.T. en 1956, mais que de partout viennent de nouveaux adhérents.

Problème des fonctionnaires

Nous devons, pour pouvoir bien lutter, connaître encore plus à fond la situation des fonctionnaires.

Ces fonctionnaires sont déclassés (ils l'étaient déjà en 1914).

En 1923, le fonctionnaire avait un pouvoir d'achat plus grand qu'en 1955.

En 1938, un « commis » qui parlait à la re-

traite pouvait penser à sa petite maison. En 1955 il part à la retraite le plus tard possible et cherche un autre emploi pour arriver à vivre.

Il est à noter que, depuis 1951, devant les différents mouvements des fonctionnaires, le gouvernement a donné différentes augmentations qui ont fait que, à la base, par un système de primes dégressives, la notion d'échelon et d'ancienneté disparaît, et des hauts cadres sont avantagés par une « prime super-hiérarchique ».

Il faut obtenir une revalorisation des salaires et une remise en ordre des indices par l'application du statut de la F.P.

Nous avons à populariser le statut de la Fonction publique et à lutter pour son application.

L'Unité

Veiller au renforcement de l'unité à la base ; que chaque établissement ait son comité d'unité d'action.

Nous allons vers une unité syndicale et nous avons tous à y travailler.

Termine en nous présentant ses vœux de bon travail syndical pour 1956.

Impressions d'une déléguée

Tout d'abord, un bravo aux camarades qui ont su donner à notre salle de Congrès, son allure accueillante et fraternelle.

Ces deux journées de travail fructueuses ont permis non seulement d'élaborer notre programme pour l'année 1956, d'approfondir certaines questions techniques, mais aussi d'apprendre à mieux connaître les camarades des différentes sections, y compris ceux de province.

Les discussions se sont déroulées dans l'atmosphère la plus amicale, dans la bonne humeur la plus complète. Notre premier Congrès fut jeune et dynamique, comme ses délégués (moyenne d'âge 27 ans) mais il fut aussi sérieux, et malgré leur jeunesse, les délégués ont su montrer dans leurs interventions, combien ils étaient conscients de leurs responsabilités, et décidés à chercher les moyens d'améliorer leur travail syndical.

La présence des camarades Bertou (U.G.F.F.) et Artus (F.E.N.C.G.T.) a contribué à clarifier nos discussions et rendait bien vivants nos liens avec les autres catégories de travailleurs de la Fonction publique.

Une note émouvante a terminé ce Congrès : des cadeaux furent offerts à nos camarades au Bureau national, dont certains, très émus, eurent bien du mal à s'exprimer... ce qui n'est pas dans leurs habitudes !

En résumé, un très bon Congrès, reconfortant par son ambiance fraternelle, sa confiance en l'avenir, et qui laisse espérer pour 1956, une nette amélioration de notre travail et de nouvelles victoires.

C. LEFORT,

(Section Pierre Curie.)

Après les élections

(Suite de la première page.)

Rappelons-nous ce que le Front Populaire a apporté en 1936 aux travailleurs :

- l'augmentation des salaires ;
- les quarante heures ;
- les congés payés.

Depuis 1947, tous les gouvernements qui se sont succédés se sont systématiquement opposés aux revendications des travailleurs, à l'amélioration de leurs conditions de vie.

POUR UN NOUVEAU FRONT POPULAIRE

Le 2 janvier, le peuple français a manifesté, d'une façon éclatante, sa volonté de voir enfin les choses changer : il a envoyé à l'Assemblée une majorité de gauche.

C'est à nous tous maintenant de faire que cette majorité se traduise par un gouvernement qui nous donne satisfaction.

Pendant la campagne électorale, nous sommes allés présenter aux candidats le programme que notre congrès a mis au point.

Tous ceux qui ont été touchés se sont déclarés d'accord.

Il faut maintenant aller retrouver les élus et leur demander de réaliser ce qu'ils nous ont promis.

Pour cela, il n'y a qu'un moyen : former un gouvernement de gauche qui ne soit plus enchaîné par les dépenses militaires et les intérêts privés. un gouvernement qui soit en mesure de nous accorder :

- la prime de 16 % minimum pour tous, avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 1955 ;
- la Commission technique paritaire et surtout, car c'est là la véritable solution à notre déclassement, l'application du statut de la Fonction publique qui fixe (art. 32) notre salaire minimum à 120 % du salaire minimum interprofessionnel garanti, ce qui donne, actuellement, 30.000 francs à la base, hiérarchisés ;
- la suppression des abattements de zones ;
- une retraite décente pour tous.

A nous d'expliquer à tous nos collègues la nécessité de s'unir plus encore que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, de former dans chaque établissement des comités d'unité d'action qui participeront au grand mouvement qui, dans tout le pays, pousse à la formation du gouvernement de Front Populaire qui seul donnera satisfaction à nos revendications.

Andrée MOAT.

La lutte continue...

(Suite de la première page.)

D'ailleurs, nous considérons comme absolument indispensable que chaque fois que l'inter-syndicale est reçue par la direction, elle convoque automatiquement l'assemblée générale du personnel pour lui rendre compte de son mandat.

Notre revendication reste les 16 %, mais pour qu'aucune partie du personnel ne soit lésée, nous réclamons que ces 16 % soit attribués à tout le monde à partir du 1^{er} janvier 1955.

Quelle que soit la somme que chacun touchera au mois de février, nous demandons que la différence lui soit attribuée sous forme de rappel dès que nous aurons obtenu les 16 % minima.

Les dernières élections nous ouvrent une perspective favorable : c'est le moment où jamais de faire repartir notre action et d'obtenir la victoire pour le personnel tout entier.

Nos sections

nous écrivent..

Observatoire de Haute-Provence

De retour du Congrès, les camarades Aubert et Duflot ont fait un compte rendu devant tout le personnel de l'Observatoire.

— Une délégation a été formée pour prendre contact avec le Directeur de l'Observatoire pour la répartition de la prime et l'attribution d'un panneau syndical ;

— Pour la suppression des abattements de zones, une commission a été chargée de comparer sans tarder les prix de vente en ville et en province.

— Sur le plan général, une pétition, signée par l'ensemble du personnel, a été adressée au directeur du C.N.R.S. protestant contre le mode de répartition de la prime et rappelant nos revendications, en particulier celle des 16 % minima pour tous. En même temps, le personnel a signé la pétition lancée par l'Intersyndicale et demandant que les premières sommes débloquées pour la prime soient distribuées à tous selon un pourcentage uniforme.

— A la reprise des cartes, deux nouvelles adhésions ont été enregistrées. On en attend d'autres !

De Marseille

Le camarade Marcel Jean, délégué au Congrès, nous écrit dès son retour : « Pour nous, isolés de province..., ces journées ont été d'un salutaire réconfort. Votre fraternelle sollicitude, vos délicates attentions nous ont donné une confiance absolue dans notre syndicat, ses directives, ses responsables... Maintenant, c'est avec plus d'ardeur que nous entreprendrons les nouvelles tâches qui s'imposent. »

Aux dernières nouvelles, les camarades de Marseille sont déjà passés aux actes : cinq candidats aux élections touchés par notre programme, dont un a répondu dans le journal local *La Marseillaise*. Trois nouvelles adhésions et plusieurs autres en perspective.

De Bellevue

Un exemple à suivre.

Créée il y a un an avec une centaine de livres, la bibliothèque a été doublée au cours de l'année, en partie avec des fonds accordés par la direction.

C'est là un excellent moyen de liaison. Ces livres, classiques ou progressistes, sont très appréciés du personnel.

Pour les fêtes de Noël, une vente de livres du C.D.L.P. a rapporté 90.000 francs. A la demande unanime, la vente sera maintenue et le bénéfice servira au développement de la bibliothèque.

Bravo, Bellevue ! Bonne initiative !

Meudon

A l'Observatoire, une nouvelle section se forme. Un vin d'honneur offert à tous les contractuels réunit 12 participants et on en profite pour discuter les problèmes en cours. Le personnel saura s'organiser dans l'année qui vient pour participer efficacement à la lutte pour nos revendications.

Rue Pierre-Curie

Après l'assemblée générale pour la reprise des cartes, sept nouvelles adhésions ont été enregistrées. Les présents ont voté une lettre à l'Intersyndicale pour la continuation de l'action.

Collège de France

A l'issue d'une assemblée du personnel (C.G.T., C.F.T.C.), une lettre a été envoyée à l'Intersyndicale demandant la continuation de la lutte pour les 16 % et une assemblée du personnel sur le plan parisien.

Un comité de Front populaire est en voie de formation.

Nous ne pouvons, faute de place, citer toutes les sections qui nous ont écrit. Nous nous en excusons, et nous les félicitons toutes pour l'excellent travail accompli.

ADHEREZ AU SYNDICAT C.G.T.

du personnel technique et administratif du C.N.R.S.

Envoyez-nous votre bulletin d'adhésion : 10, rue de Solferino, PARIS (7^e).

BULLETIN D'ADHESION

NOM
Prénom
Adresse
Lieu de travail
Date Signature



Résolution générale du Congrès

Le premier Congrès national du syndicat C.G.T. des personnels techniques et administratifs du C.N.R.S. réuni à Paris, les 17 et 18 décembre 1955, marque son accord total avec les résolutions et décisions du 30^e Congrès de la C.G.T.

Il souligne le caractère de classe des luttes que mènent les personnels techniques et administratifs du C.N.R.S., les hommes au pouvoir n'ayant d'autres soucis que de faire le jeu du grand patronat français.

Dans le cadre de la situation propre au C.N.R.S. et de son personnel, le Congrès national décide, à l'unanimité, que son activité devra, pour l'essentiel, porter sur les trois points suivants :

- Défense des revendications des personnels techniques et administratifs du C.N.R.S. ;
- Défense du rôle fondamental du C.N.R.S. ;
- Défense de la paix.

I. — DEFENSE DES REVENDEICATIONS DES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DU C.N.R.S.

Le Congrès,

Considérant l'appauvrissement général des travailleurs et, en particulier, ceux de la Fonction publique, exige, avec l'ensemble de la Fonction publique :

— Une augmentation générale des traitements par l'application du Statut général de la Fonction publique et, en particulier, de l'article 32 fixant le traitement de base à 120 % du minimum vital, soit 30.000 francs hiérarchisés ;

— Et, dans l'immédiat, l'application intégrale du décret du 20 juin 1955 :

- La suppression des abattements de zones ;
- Une véritable péréquation des retraites.

Considérant le déclassement des techniciens et administratifs du C.N.R.S. par rapport aux secteurs semi-publics et privés de recherches,

Exige dans le cadre du C.N.R.S. :

— Une prime de 16 % minimum pour tous.

Et, dans l'immédiat, dans le cadre de la totalité des crédits accordés par les décrets, une répartition selon un pourcentage uniforme pour tous.

- L'amélioration des conditions de travail.
- L'obtention d'indemnités particulières :
 - Indemnité d'isolement ;
 - Indemnité de travaux dangereux ;
 - Indemnité pour travaux de nuit, dimanches, jours fériés.
- La création d'un fonds d'œuvres sociales.

Insiste sur l'importance des revendications particulières à chaque laboratoire : blouses, locaux, matériel, etc., et invite chaque section à veiller à leur satisfaction.

Souligne l'importance et la nécessité de la création d'une commission technique paritaire.

Considérant les règles qui privent les contractuels de l'application intégrale du Statut général de la Fonction publique : retraites, sécurité de l'emploi, liberté syndicale,

Charge le nouveau Conseil national d'étudier rapidement le problème de la titularisation des contractuels techniques et administratifs du C.N.R.S.

Exige :

- De nouvelles modifications au statut (qui seront soumises sous peu à la discussion dans les sections).
- L'inscription dans le statut d'un paragraphe garantissant les libertés syndicales.

— Une amélioration du régime des retraites.

Le Congrès décide la création d'une sous-section, au sein du syndicat C.G.T., chargée de la défense des vacataires du C.N.R.S.

II. — DEFENSE DU C.N.R.S.

Le Congrès affirme sa volonté de lutter pour que le C.N.R.S. remplisse pleinement son rôle :

« Orienter et coordonner les recherches scientifiques de tous ordres présentant, pour l'avancement de la science ou l'économie nationale un intérêt reconnu. »

Il s'élève contre les attaques qui, dans ces dernières années ont mis en cause à la fois l'unité de l'Education nationale et le rôle du C.N.R.S.

Il dénonce avec vigueur :

Les attaques ouvertes qui se sont manifestées par le refus d'accorder au C.N.R.S. les crédits nécessaires à son fonctionnement et celui d'accorder les augmentations de traitements nécessaires au maintien et au recrutement du personnel.

Les attaques masquées par des mesures d'organisation tendant à tromper l'opinion publique et à troubler la conscience du personnel du C.N.R.S. (création du sous-secrétariat d'Etat à la Recherche scientifique, Haut-Conseil supérieur à la Recherche dans lequel la majorité des membres sont des représentants de l'industrie privée, les déclarations telles celles de M. Longchambon tendant à faire croire que le seul problème de la Recherche en France est celui de la formation scientifique et non celui des crédits, etc.).

Le Congrès insiste sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait la réalisation de ces menaces :

- Disparition de la recherche fondamentale ;
- Disparition de la quasi-totalité des sciences humaines ;
- Utilisation de la recherche scientifique à des fins militaires, à la surexploitation de la classe ouvrière (par exemple : utilisation de la sociologie et la psychologie à l'étude de l'amélioration de la productivité) et au seul profit des intérêts privés.

C'est une question d'intérêt national que d'assurer l'indépendance de la Recherche scientifique française à l'égard des intérêts privés et des buts militaires.

Afin de permettre au C.N.R.S. de jouer le rôle qui lui revient dans la nation, le Congrès se déclare prêt à envisager avec tout le personnel du C.N.R.S., chercheurs et travailleurs de l'Etat, les formes d'unité et de lutte, qui permettront d'obtenir :

- Les crédits d'équipement et de fonctionnement indispensables au développement du C.N.R.S. ;
- Des créations de postes ;
- La stabilité de l'emploi ;
- L'intensification des échanges internationaux.

III. — DEFENSE DE LA PAIX

Le Congrès a conscience que les buts qu'il se propose ne peuvent être atteints que dans le cadre d'une politique gouvernementale orientée vers la paix et la détente internationale.

En effet, un gouvernement ne peut à la fois, s'il utilise une part importante de son budget au réarmement et à la guerre, augmenter les salaires — en particulier ceux de la fonction publique — et consacrer aux œuvres de paix (écoles, universités, laboratoires) les crédits nécessaires.

Les travailleurs de tous les pays sont solidaires les uns des autres ; nous ne voulons pas voir les travailleurs français et algériens s'entretenir au seul profit de leur exploités communs.

Le Congrès exige :

— La fin des hostilités en Afrique du Nord ;

— Le rappel du contingent ;

— La négociation avec les véritables représentants des peuples d'Afrique du Nord et, sur un plan plus général, le désarmement et le respect du principe de la coexistence pacifique.

De plus, un gouvernement qui oriente sa politique vers la militarisation de son économie, utilise les découvertes scientifiques à des buts militaires.

Or les travailleurs du C.N.R.S., par leur situation même, ont une responsabilité particulière à l'égard de ces découvertes.

Le Congrès exige donc :

— L'utilisation pacifique des découvertes scientifiques dans l'esprit de la conférence sur l'utilisation pacifique de l'Énergie atomique ;

— L'interdiction des bombes A et H.

CONCLUSION

Au cours de l'année écoulée nous avons fait l'expérience de ce qu'est la lutte pour l'unité.

Nous avons, à maintes reprises et, en particulier, le 1^{er} juillet, pu constater que l'unité au sommet s'effondre dès qu'elle n'est plus soutenue par une unité à la base solidement cimentée.

Cette unité à la base, nous avons réussi à la faire dans de nombreuses sections sur le point précis de la revendication des 16 %.

Nous l'avons confirmée grâce aux assemblées générales du personnel que nous avons faites aussi nombreuses que possible.

N'oublions pas que cette unité — qui, seule, nous a permis l'action — est une conquête fragile et toujours remise en cause.

Il nous reste comme tâche essentielle :

— A la consolider dans les établissements sur la base des revendications particulières ;

— A l'étendre aux revendications plus larges comme l'application du statut de la fonction publique ;

— A obtenir qu'elle se traduise partout par des comités d'unité d'action.

Le succès de cette lutte pour l'unité dépend avant tout de la façon dont notre syndicat C.G.T. saura remplir son rôle propre.

Ce n'est pas en affaiblissant nos positions, de peur de choquer l'Intersyndicale, que nous renforcerons l'unité. Au contraire, notre syndicat ne doit jamais cesser de défendre ses positions propres et les faire partager par tout le personnel au cours de discussions organisées aussi largement que possible.

L'expérience de ces derniers mois prouve qu'au cours des assemblées générales et de la lutte commune, le personnel a appris à connaître, à respecter, à faire confiance à notre syndicat et à ses militants : les cent adhésions que nous avons enregistrées en font foi.

Le Congrès pense que notre organisation est encore loin d'être à la hauteur de l'influence que nous avons dans le personnel.

La première de nos tâches, celle qui conditionne toutes les autres, c'est donc de renforcer notre organisation. Les conditions n'ont jamais été aussi favorables au développement de notre syndicat : à nous de les utiliser pleinement dans l'intérêt de tous.

PROGRAMME ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ PAR LE PREMIER CONGRÈS NATIONAL DU SYNDICAT DES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ce programme a été soumis pendant la campagne électorale aux candidats ; à nous de le faire triompher en agissant pour que la victoire de la gauche aux élections se traduise par la constitution d'un gouvernement s'appuyant sur toutes les forces de gauche, sans exclusive.

I

— Application de l'article 32 du Statut général des Fonctionnaires fixant le salaire de base à 120 % du minimum vital, ce qui donne actuellement 30.000 francs (sur la base du minimum de 25.166 francs calculé par la Commission supérieure des Conventions collectives).

— Suppression des abattements de zones.

— Une retraite décente pour tous.

— Une prime de technicité de 16 % minimum.

II

— L'application au C.N.R.S. du Statut général des Fonctionnaires qui garantit :

— Les libertés syndicales.

— Les libertés démocratiques.

— La création d'un Comité Technique Paritaire.

— La création des postes de techniciens nécessaires au fonctionnement normal du C.N.R.S.

III

— Des crédits de fonctionnement permettant à la Recherche Scientifique de tenir sa place dans le monde ;

— La défense des libertés traditionnelles de l'Université française et du principe de la laïcité ;

— L'indépendance de la Recherche qui ne doit être ni asservie à des intérêts privés ni détournée à des fins militaires, mais que nous voulons voir au service de l'intérêt national et de la paix.